

AU FIL — DE — L'INFO

 ville de
LA CHÂTAIGNERAIE

N° **151**
Juin 2021





Chères Châtaigneraisiennes,
chers Châtaigneraisiens.

Un an s'est écoulé depuis les élections. Cette année a été compliquée pour nous tous, car perturbée par la crise sanitaire qui je l'espère va s'estomper et permettre à chacune et chacun de

repandre une vie normale avec le retour de nos activités laissées en sommeil. Le besoin de se retrouver et de partager est important, gageons que nous sommes sur la bonne voie.

Malgré la crise, les travaux engagés se sont poursuivis.

Les finances

L'année 2020 permet de dégager un excédent de fonctionnement significatif, l'encours de la dette ne cesse de diminuer depuis 2014. Nous allons grâce aux subventions obtenues auprès de l'État, la Région et le Département, pouvoir continuer nos investissements.

L'église

Les travaux se poursuivent par ceux du clocher qui continue son toilettage.

La mairie

Dans le cadre de l'accessibilité, une étude sur l'ensemble du bâtiment est en cours pour un diagnostic de réhabilitation.

La voirie

Elle attire toute notre attention, beaucoup de rues et de trottoirs sont dégradés dans leur ensemble. La voirie du lotissement du Fief du Rocher reste à faire. Pour ce programme, le budget est important et non subventionnable. Il implique avant les travaux de réfection de la chaussée une vérification des réseaux souvent vétustes.

Le site des 3 Moulins

Sous la responsabilité de l'Établissement Public Foncier, la démolition et la dépollution de l'ensemble de l'ancien site MTM ont été effectuées.

Les lotissements

Une étude sur plusieurs sites de nos réserves foncières va être réalisée pour des projets

de lotissement. Nous pourrions proposer des parcelles constructibles à de nouvelles familles souhaitant investir dans notre commune.

La réhabilitation du centre-ville est un énorme défi !

La Châtaigneraie ayant été élue « Petites Villes de Demain » nous allons pouvoir, accompagnés d'un **Chef de Projet**, travailler et avancer ensemble pour améliorer, redynamiser l'activité commerciale d'où l'importance de conserver les vitrines. Nous accompagnerons les propriétaires dans la rénovation du bâti ancien, par sa mise en valeur indispensable au retour dans notre cœur de ville des ménages dans des logements adaptés, confortables, non énergivores. Ces actions, ne pourront pas se mettre en place sans l'accompagnement du service habitat de la Communauté de Communes porteuse de la compétence.

Le cheminement entre la place des Halles et les différents services de la place de La République est un enjeu essentiel. Ce lien nous devons le créer pour apporter une visibilité, une ouverture entre les pôles.

La Châtaigneraie, ville centre, se doit d'être une ville dynamique pour le bien de tous et c'est ensemble que nous pourrions y arriver.

Pablo Picasso disait « *L'action est la première marche vers le succès.* »

Après une période difficile pour nos commerçants, ils ont de nouveau ouvert leurs portes. Nous leur souhaitons une bonne reprise. La situation sanitaire s'améliore doucement, les associations attendent de pouvoir repartir et organiser leurs manifestations en toute sécurité. L'équipe municipale est attentive à leurs difficultés et est présente pour les soutenir.

Une pensée toute particulière pour **notre ami Joël** qui nous a quittés si rapidement. Au sein du conseil tu étais, la sagesse, l'expérience, la bonne humeur... Merci pour tous ces moments partagés ensemble et toute notre sympathie à ta famille.

Marie Jeanne Benoit
Maire

SOMMAIRE //////////////////////////////////////

ÉDITO	2
INFORMATIONS COMMUNALES	3-5
CCAS	6
ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE	7
ENVIRONNEMENT	8
TRAVAUX	9
FINANCES	10-11

CADRE DE VIE - BIEN-ÊTRE	12-13
ASSOCIATIONS	14-15
ÉCONOMIE	16-17
PATRIMOINE	18
CULTURE	19
HOMMAGE	20

Crédit Photos : Mairie de La Châtaigneraie, Jean-Paul Jaudronnet, Mehdi Media.

JOËL BONNAUD, ÉLU AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Joël engagé dans la vie municipale

Joël Bonnaud nous a quitté le 25 mars dernier à l'âge de 73 ans. **Il a été conseiller municipal de 2001 à 2021.** Au fil des mandats, il s'est particulièrement engagé dans les commissions Vie associative, Animation sportive et Travaux. **Conseiller communautaire durant 2 mandats,** il avait à cœur d'œuvrer pour notre territoire.



Joël engagé dans la vie associative

Joël fut **président du comité des fêtes** (aujourd'hui disparu) pendant de nombreuses années après en avoir été un membre actif. **Il a organisé avec réussite de nombreuses fêtes populaires,** ne ménageant pas sa peine.

Joël était un meneur, il a su, en tant que président, entraîner son bureau et les membres du comité pour la réussite des fêtes et rassemblements, dans un esprit de convivialité et de service.

Joël, engagé dans le cyclisme sur le territoire

Entré en 1986 comme membre dans le vélo-club, **Joël en est devenu naturellement le président en 1989 et ce, jusqu'en 2018.**

Il a su **motiver et fédérer** autour de lui en faisant en sorte que le club rayonne au-delà du département. Il aura à cœur de créer et développer une école de cyclisme au sein du club. Il sera l'instigateur de nombreuses manifestations, dont notamment **le Tour du Pays de La Châtaigneraie**, épreuve internationale juniors.

Sur son parcours associatif, le départ d'étape du **Tour de France 2005** à La Châtaigneraie fût pour

lui un événement majeur, qui a donné naissance à **l'association « 3 jours autour du Tour ».**

Cette dernière, dont il est à l'origine, reprendra forme en 2018 avec, à nouveau, un départ du Tour à Mouilleron-Saint-Germain. Ces deux réussites ont marqué les esprits et généré une dynamique festive sur le Pays.

Il a été également **la cheville ouvrière dans l'organisation du Circuit de la Sarthe en 2019,** avec le départ et l'arrivée à La Châtaigneraie. Sans Joël, qui connaît les organisateurs et qui assure la publicité avec les partenaires, cette course ne serait pas venue à La Châtaigneraie.

De plus il fût à **l'origine du Rond-point Roland Berland** en s'impliquant dans sa réalisation. L'inauguration a eu lieu le 30 mars 2018.



VIGILANCE ET PRUDENCE CONTRE LES VOLS ET LES ESCROQUERIES



La gendarmerie informe d'une recrudescence de vols sur le secteur actuellement, notamment dans les cabanons de jardin, où l'outillage et le matériel sont volés. Dans la

mesure du possible, la gendarmerie préconise de sécuriser les cabanons avec des cadenas et de l'éclairage extérieur. Des vols d'animaux ont aussi été constatés dans des exploitations agricoles.

De plus, la gendarmerie rappelle que les escroqueries par internet et téléphone se multiplient. Aucun renseignement ne doit être transmis, en particulier les codes de cartes bancaires, les pseudos et mot de passe utilisés sur internet.

Cette vigilance doit être appliquée spécialement auprès de nos aînés, en les accompagnant et les informant de ces pratiques.

SCOM

Et si comme 53 % des Vendéens, on achetait moins d'emballages ?

Aujourd'hui, la majorité des Vendéens trient leurs emballages de façon systématique. Une bonne chose pour le recyclage et la préservation des ressources naturelles. Mais ce geste vertueux ne suffit plus.

Des emballages et suremballages à peine achetés qu'ils sont déjà jetés. Il est urgent d'agir pour réduire ces fameux emballages.

D'après un sondage*, 53 % des Vendéens déclarent acheter des produits avec peu ou moins d'emballages. Un chiffre encourageant qui montre une réelle sensibilité des Vendéens par rapport à leur production de déchets.

Moins d'emballages, c'est :

- Des ressources naturelles préservées
- Des pollutions en moins
- Une facture allégée pour l'habitant

TRIVALIS** et le SCOM*** proposent des solutions concrètes, simples et accessibles, pour réduire sa production d'emballages.

La première règle est d'éviter, quand c'est possible, les produits suremballés ou à usage unique. Par exemple :

- achetons les bananes sans emballage, en collant l'étiquette directement dessus
- préférons les achats à la coupe et en vrac (fromage, jambon, viande...)
- apportons nos contenants chez les commerçants : bocaux et boîtes en verre, sac



en tissu pour le pain ou les légumes... (Loi du 10 février 2020)

- achetons directement auprès des producteurs, en allant à la ferme ou sur le marché, et en apportant son panier ou son sac réutilisable

***Source :** étude Cohda réalisée en décembre 2020 sur un échantillon de 400 Vendéens

Site internet : trivalis.fr/scom85.fr

Contact : par mail sur contact@scom85.fr ou par téléphone au 02 51 57 11 93

PETITES VILLES DE DEMAIN



Elue « Petites Villes de Demain » la commune de La Châtaigneraie a signé avec Mouilleron-Saint-Germain et la Communauté de Communes, une convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain ».

Ce programme constitue un outil de relance au service des territoires en donnant aux élus les moyens de concrétiser leurs projets pour

conforter leur statut de ville dynamique, où il fait bon vivre et respectueuse de l'environnement.

L'objectif est de rendre notre centre-ville plus attractif et aussi de donner envie de s'y arrêter, de s'y poser, de s'y installer, d'y habiter, de s'y promener.

Depuis le 1^{er} juin, Constance Burban, a été recrutée pour assurer la fonction de « chef de projet ». Son rôle est de proposer une stratégie de revitalisation.



LES DÉCHETS À NE SURTOUT PAS JETER DANS LES TOILETTES

Une quantité impressionnante de déchets en tous genres sont ramassés quotidiennement par les services d'assainissement des eaux usées : fil dentaire, litière pour chat, lingettes, tampons périodiques et même des couches-culottes...

La liste est longue et montre combien certains usagers utilisent les toilettes comme une poubelle, sans prendre la mesure des conséquences écologiques et économiques du déversement de ces déchets.

Un geste a priori anodin, comme jeter des cotons-tiges, des médicaments ou des lentilles de contact dans les toilettes, n'est

malheureusement pas sans conséquence : canalisations bouchées, obstruction des grilles de filtrage dans les stations d'épuration, débordement, résidus complexes ne pouvant être traités..., avec à la clé une pollution du milieu naturel (océans, champs, cours d'eau...) et un dérèglement de l'écosystème.



Gestion de la crise sanitaire

Des recommandations sur la conduite à tenir lors des interventions ont été effectuées auprès des aides à domicile comme l'obligation de porter les masques, l'utilisation des gants, l'achat de lunettes de protection...

Composition du service d'aide à domicile

des actes essentiels de leur vie courante, afin de favoriser leur maintien à domicile. En respectant la charte de la personne âgée en trois points essentiels : l'aide à la personne, la relation sociale, les tâches ménagères dans un objectif de favoriser le maintien à domicile et prévenir l'isolement, de permettre le droit à l'information et de préserver l'autonomie

Un recrutement est envisagé pour le service d'aide à domicile et pour le portage de repas.

Ce service fonctionne toute l'année, 7 jours sur 7, 36 repas chauds sont livrés en moyenne par jour.

Chaque jeudi, un minibus est mis à disposition pour tous les Châtaigneraisiens sans moyen de locomotion même provisoirement. Le tarif est de 2€ par trajet. Pour tout renseignement et pour s'inscrire, il faut s'adresser à la mairie de La Châtaigneraie.

Vivre avec la COVID

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi), a été instauré en 2018 pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement spécifique sur la durée. Dans ce cadre, l'EHPAD, en collaboration avec la mission locale, a recruté deux jeunes de moins de 20 ans.

► Permettre au salarié d'avoir un accompagnement spécifique pendant toute la durée de son contrat de travail, à savoir :

- Découvrir les métiers de l'EHPAD notamment le métier d'aide-soignant où l'établissement peine à recruter.

Au total le médecin et l'infirmière coordinateurs ont vacciné 65 résidents.

Deux contrats d'accompagnement dans l'emploi depuis le début de l'année ont ainsi été mis en place pour exercer les fonctions d'agent d'hébergement. Le Parcours Emploi Compétences (PEC), aussi appelé CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion -

ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

CME

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit une fois par mois (2 séances ont été annulées pour cause sanitaire) pour décider des actions à mener. Le projet le plus abouti de l'année a été la décoration du transformateur de la rue des jacobins. Les enfants ont proposé des dessins sur le thème de la nature. Jean-Yves Jodeau, l'artiste-peintre qui a réalisé la fresque de Félix Lionnet, les a mis en scène et proposé 2 choix par façade. Les



élus du CME ont exprimé leur préférence pour déterminer 3 décors. Le samedi 29 mai 2021, les jeunes conseillers municipaux étaient invités à participer à la mise en couleur de leur œuvre. Les élus du CME 2019-2020, à l'origine du projet, ont aussi été conviés. **De véritables talents artistiques se sont dévoilés.** Les 3 faces du transformateur sont animées par des scènes champêtres et aquatiques. N'hésitez pas à aller les admirer.

PASSEPORT DU CIVISME

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, **ce Passeport propose à tous les élèves de CM2 un parcours de missions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire** : s'impliquer dans une action de solidarité, participer au devoir de mémoire, prendre soin de ses aînés, se protéger et porter secours, se déplacer en sécurité, découvrir son patrimoine, préserver son environnement...

Pour la deuxième année consécutive, la commission enfance jeunesse a distribué ce passeport à tous les enfants de CM2 des 2 écoles de la commune. Malgré quelques actions perturbées par la situation sanitaire, les enfants

ont pu mener à bien plusieurs actions. En fin d'année, les passeports seront récupérés dans les classes et un bilan sera fait pour préparer la remise des diplômes et médailles en début d'année prochaine.

Une cérémonie a eu lieu lors du conseil municipal des enfants du 9 mars pour féliciter les enfants du passeport 2019-2020 (photo de la remise des diplômes)



MODULAIRE PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire (7h30 à 8h45 le matin, 16h30 à 18h30 le soir) a été pendant de nombreuses années organisé dans le rez-de-chaussée de la salle du baillage, rue du Commerce. En raison des risques occasionnés par l'agencement des lieux, des difficultés de stationnement dans la rue, la précédente municipalité a travaillé sur le déplacement du lieu d'accueil. La décision a été prise en 2019 d'implanter dans un espace disponible à proximité de l'école Elie de Sayvre un modulaire préfabriqué en location vente. Le dossier a été instruit pendant 18 mois. Ce type de bâtiment nécessitant des travaux de terrassement et de canalisations importants, qui ont démarré ce mois de juin.

En raison de la crise sanitaire, l'accueil périscolaire a été provisoirement déplacé dans la salle Félix Lionnet en janvier dernier, la salle du baillage ne permettant plus d'accueillir enfants et personnels dans des conditions sécurisées. Tous attendent avec impatience la mise en service de ce nouveau lieu d'accueil.



L'OUZENIC

Compte rendu de la réunion au lieu-dit « L'ouzenic » concernant le CTEau Vendée amont - Mère

Le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes a signé, en juillet 2020, un Contrat Territorial Eau (CTEau) pour les rivières Vendée et Mère avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Président de la Région Pays de la Loire, Président du Département de la Vendée, le Président de la Communauté de Commune du Pays de La Châtaigneraie, le Président de la Communauté de Commune Val de Gâtine et le Président de la Communauté de Commune Bocage Bressuirais.

Le Contrat Territorial Eau prévoit de restaurer près de 200 km de cours d'eau sur une durée de 6 ans.

Les travaux ont débuté en ce début d'année 2021, sur la rivière Mère à Breuil Barret, Saint-Pierre-du-Chemin et La Tardière puis La Châtaigneraie, et concernent la restauration de la végétation des berges (ripisylve) et l'entretien du lit de la rivière. Ces opérations consistent en des travaux d'élagage, d'abattage sélectif et l'enlèvement d'embâcles, bois morts, déchets.

Le piétinement des bovins étant l'un des facteurs dégradant de la qualité des cours d'eau, **il est prévu l'aménagement de point d'abreuvement et de passages à gué accompagnés par la pose de clôtures.**

Ces travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées Bordet Hérault, AGEV et EIVE pour un montant total de 568 742,40 € TTC (pour l'année 1) avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les Régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine ainsi que les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres (travaux subventionnés à hauteur de 70%). Le reste à charge est financé par le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes via la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation).

Les travaux se poursuivront, dès l'été 2021, sur la rivière Vendée de l'Absie à Saint-Hilaire-des-Loges et sur la rivière Mère de La Châtaigneraie à Vouvant.

Enfin, **une étude est en cours** sur les ouvrages ayant un impact sur la continuité écologique et devrait définir des solutions pour rétablir ou améliorer la migration piscicole et le transit sédimentaire.



POINT INFO EAU

Un interlocuteur répond à toutes les questions que se posent les habitants du Pays de La Châtaigneraie sur les cours d'eau, plans d'eau, tourbières, ripisylves, mares, prairies humides et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Le point Info Eau :

- Oriente les habitants vers le bon interlocuteur suivant le milieu, la localisation, l'intervention souhaitée.
- Propose un appui technique (entretien, petits aménagements, restauration de milieux), administratif ou des ressources documentaires selon les besoins.

- Assure également une veille législative et réglementaire.

Un service gratuit, rapide, objectif et sans engagement dédié aux particuliers, exploitants agricoles, associations, entreprises, collectivités, services de l'Etat.

CPIE Sèvre et Bocage • 02 51 57 77 14 • b.desnouhes@cpie-sevre-bocage.com



ESPACE DE LA GARE

La 1^{ère} tranche de travaux de l'espace de la gare est arrivée à son terme.

L'accès au site est désormais autorisé. Les utilisateurs veilleront au respect des structures.

L'aménagement de ce site se poursuit. Bientôt différents équipements seront installés : tyrolienne, agrès, jeux pour enfants...



CLOCHER

Les travaux sur le clocher de l'église ont commencé en janvier 2021. Ils ont débuté par la mise en place d'un imposant échafaudage de 56 mètres de haut pour un poids de 60 tonnes. Son installation a demandé 6 semaines environ. Après la dépose du coq et des cloches (voir article page patrimoine), un important travail de nettoyage a été réalisé par la pulvérisation d'un produit adapté donnant à la flèche du clocher un nouvel éclat.

Les travaux se poursuivent dans le même temps par un repérage minutieux. Les pierres rongées par le temps seront remplacées une par une. Au vu de l'état du clocher et le travail précis que représente sa restauration, une bonne année sera nécessaire encore avant l'enlèvement de l'échafaudage de la flèche et la poursuite du chantier, sur la partie basse du clocher.

SITE DES TROIS MOULINS

Le 24 mars, a eu lieu la réception du chantier de désamiantage, **déconstruction et dépollution de l'ancien site des Trois Moulins.** Plusieurs acteurs étaient présents : les responsables du chantier, Monsieur Valentin JOSSE, président de l'Etablissement Public Foncier, Madame Marie-Jeanne BENOIT, maire, et des élus municipaux.

Quelques chiffres clés :

- Surface du site : 1.5 ha
- Surface bâtie démolie : 3 500 m²
- Déchets générés par les travaux : 3 200 tonnes



STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Depuis le déconfinement, les commerces peuvent ouvrir leur porte et recevoir du public.

Nous rappelons que le stationnement sur la place des Halles est en zone Bleue, soit 2 heures à compter de l'heure d'arrivée entre 8h et 19h, les jours ouvrables. Un disque doit être mis au niveau du pare-brise.

Aussi, nous faisons appel à votre civisme pour ne pas laisser vos véhicules stationnés de façon prolongée.

L'activité commerciale du cœur de ville n'en sera qu'améliorée et les relations humaines renforcées.

FINANCES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

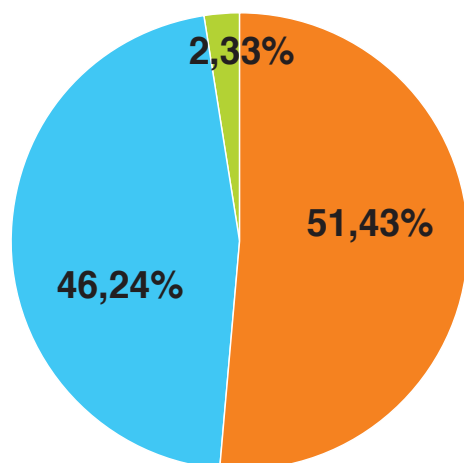
Grâce à notre bonne gestion des deniers publics, l'année 2020 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 500 000 €, confirmant les bons résultats des années précédentes.

L'encours de la dette de notre commune ne cesse de diminuer depuis 2014.

Tous ces indicateurs vont permettre de continuer nos investissements futurs, tout en continuant le désendettement

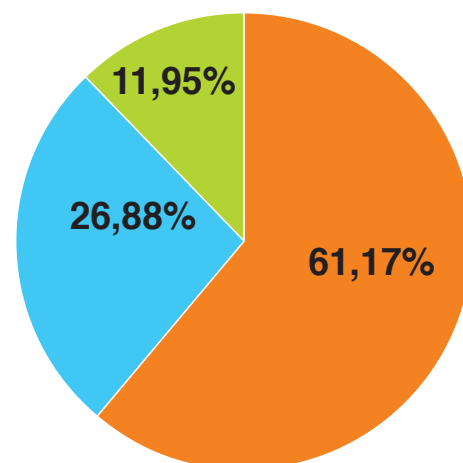
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020

LES DÉPENSES : 1 627 060 €



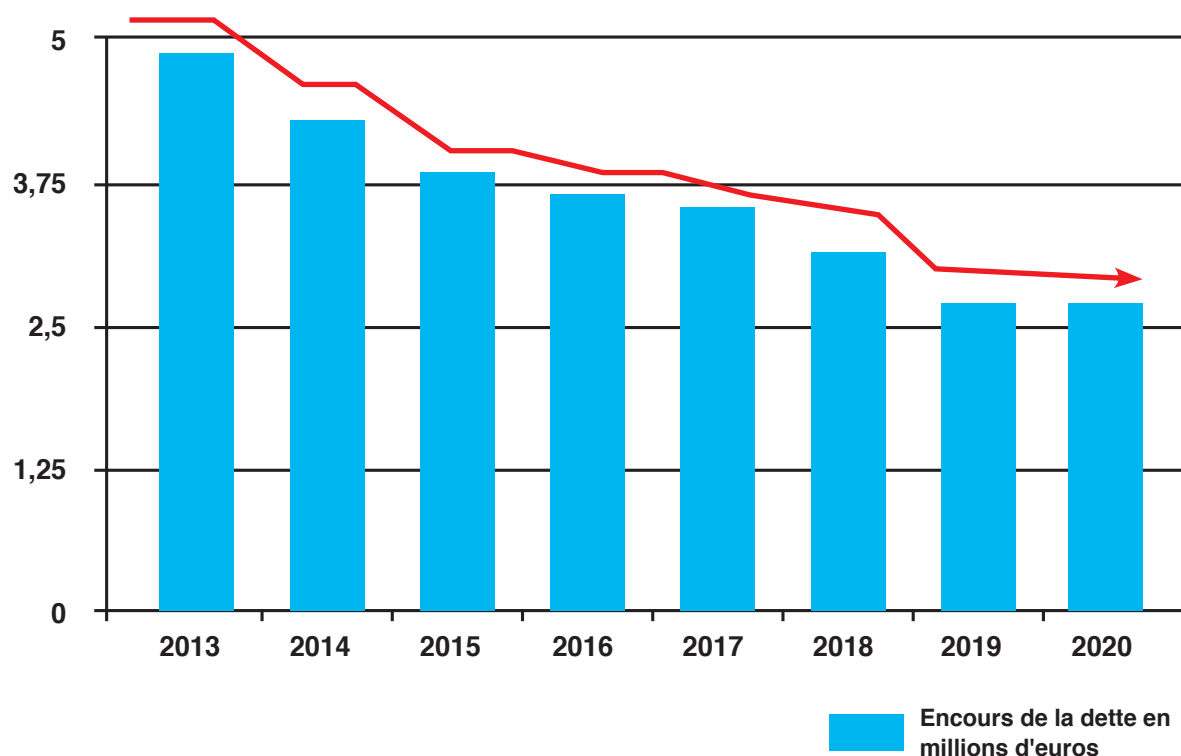
- Charges de personnel : 836 804 €
- Charges de fonctionnement : 752 326 €
- Intérêts des emprunts : 37 930 €

LES RECETTES : 2 490 117 €



- Impôts locaux : 1 523 250 €
- Dotations de l'Etat : 669 337 €
- Autres recettes : 297 530 €

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



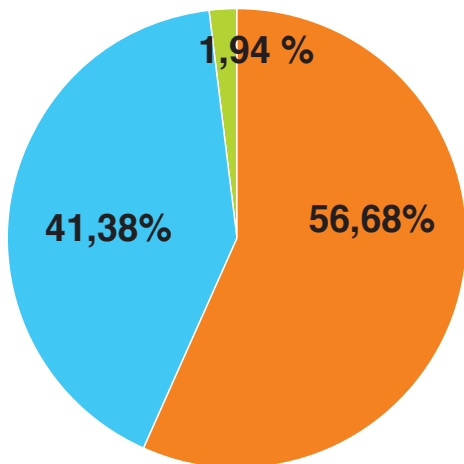
FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2021

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif pour 2021. L'optimisme raisonné est de rigueur.

Tout en continuant la diminution de la dette, nous allons investir un peu plus de 2 000 000 d'euros.

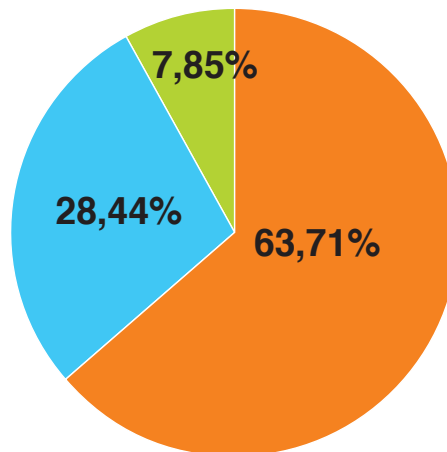
BUDGET PRIMITIF 2021 FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 1 645 800 €



- Charges de personnel : 932 800 €
- Autres charges : 681 000 €
- Intérêts de la dette : 32 000 €

LES RECETTES : 2 344 800 €

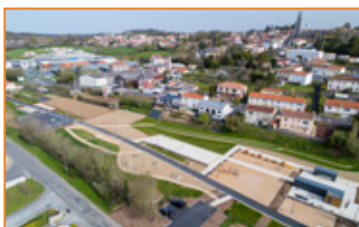


- Impôts : 1 494 000 €
- Dotations : 666 800 €
- Autres recettes : 184 000 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



Eglise
720 000 €



Espace de la Gare
191 000 €



Bâtiments-Accessibilité
125 000 €



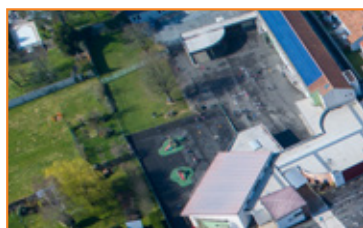
Réserves foncières
385 000 €



Voirie générale
450 000 €



Cimetière
10 000 €



Ecole Elie de Sayvre
125 000 €



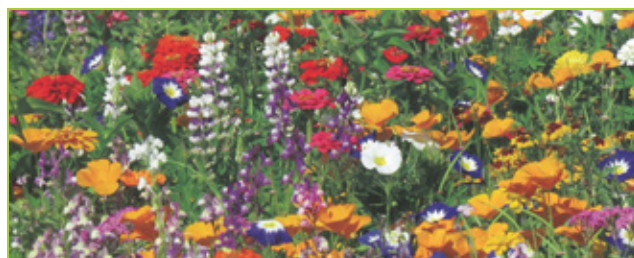
Mairie
30 000 €

**SUBVENTIONS
ATTENDUES**

777 000 €

FLEURISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DES ÎLOTS AVENUE CLEMENCEAU

La commission cadre de vie, avec les conseils des agents des services techniques, a fait le choix de **mettre en place un gazon fleuri, d'une hauteur de 30 à 40 cm de hauteur, afin d'égayer cette avenue très fréquentée.** Le fleurissement perdurera plusieurs semaines.



DÉPLACEMENT DU PANNEAU D'AFFICHAGE



Le **panneau d'affichage** se situant à l'entrée de l'Espace de la Gare **sera déplacé** par les services techniques **et positionné au rond-point d'entrée de la ville** près du massif en buis « La Châtaigneraie »



ORDURES MÉNAGÈRES

Voici quelques conseils utiles concernant les poubelles grises et les sacs jaunes.

Les habitants doivent sortir les poubelles et les sacs uniquement la veille du ramassage, en fin d'après-midi. (Les jours de ramassage sont mentionnés dans le calendrier du SCOM ainsi que dans le guide pratique distribué dans les boîtes aux lettres en fin d'année).

Dès le ramassage effectué, les poubelles doivent être rentrées au domicile. Les sacs jaunes non ramassés doivent aussi être rentrés et retriés.

Dès le jour du passage du camion, tous les trottoirs doivent rester libres pour permettre aux piétons, aux poussettes et aux personnes

à mobilité réduite de circuler librement sur les trottoirs. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des amendes.

Soyons tous respectueux et responsables pour une ville propre.



ÉLAGAGE

POURQUOI FAUT-IL ÉLAGUER OU ÉBRANCHER POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Le téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers, comme pour les professionnels et les services publics.

Les plantations situées le long des réseaux de télécommunication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proche des câbles, les arbres peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une coupure de téléphone ou d'internet.

Ces coupures peuvent avoir des conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives...



La construction du réseau Très Haut Débit en fibre optique de Vendée Numérique, utilise aussi les réseaux existants disponibles. 60% du réseau de fibre optique sera ainsi aérien.

QUAND ÉBRANCHER ?

Afin de ne pas perturber la reproduction des oiseaux, la période des travaux d'ébranchage s'étend du 1^{er} août au 31 mars.

COMMENT RÉALISER L'ÉBRANCHAGE ?

Chaque plantation doit respecter une distance d'environ un mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communications aériennes.

ÉBRANCHER N'EST PAS COUPER...

Pour assurer l'installation et la maintenance des lignes électriques et téléphoniques aériennes, les propriétaires doivent procéder, à leur frais, à l'ébranchage des arbres débordant sur l'emprise des voies publiques.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR...

Dans un département comme la Vendée où les épisodes venteux sont réguliers et parfois très intenses, la robustesse du réseau repose particulièrement, à court et à long terme, sur l'entretien régulier des infrastructures aériennes.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur www.vendeenumérique.fr

INFORMATIONS SCOM

Le SCOM offre 6 points de collecte tri, verre et papiers sur la commune de La Châtaigneraie :

- Salle des Silènes
- Rue de La Prée
- Rue des Jacobins
- Rue de La Garenne
- Place du Champ de Foire
- Rue du Fief Tardy



Depuis 2009, le SCOM propose des collectes ponctuelles de déchets inertes d'amiante liée pour les petites quantités détenues par les particuliers sur notre territoire. La prochaine collecte aura lieu le vendredi 1^{er} octobre de 14h30 à 16h30 à la déchèterie de La Châtaigneraie. Elle se fera sur inscription et sera payante.

**Inscription au 02 51 57 11 93
et renseignements sur www.scom85.fr.**



L'UNC RECRUTE



L'Association UNC (Union Nationale des Combattants) se compose d'anciens combattants (Afrique du Nord, Indochine, OPEX...), de soldats de France, de veuves d'anciens combattants et de sympathisants. **Si vous avez la fibre patriotique, si vous voulez transmettre aux futures générations le « Devoir de Mémoire », votre place est à l'UNC.**

Pour obtenir le statut de Soldat de France, il faut avoir effectué son service militaire, ou avoir servi dans un corps d'état (pompiers, secouristes...)

Tous les élus ou anciens élus peuvent également devenir Soldats de France. Pour tous ceux qui ne peuvent pas devenir Soldats de France, nous les acceptons également. Nous cherchons à rajeunir l'effectif, la jeunesse peut nous apporter des idées nouvelles, pour nos animations par exemple.

L'Association UNC recherche de nouveaux porte-drapeaux. Ils accompagnent les diverses cérémonies patriotiques à La Châtaigneraie et



également à l'extérieur. C'est un grand honneur de servir la patrie et nos porte-drapeaux sont reconnus. Ils accompagnent également nos camarades disparus lors de leur sépulture si la famille en fait la demande.

Renseignements :

Pascal CHARBONNEAU / président :
07 85 20 61 40,

Rodolphe POUPIN / responsable des porte-drapeaux : 06 79 44 29 86

FNATH

APPEL AU BENEVOLAT DE LA FNATH : Association des Accidentés de la Vie

La FNATH est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie, pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles mais aussi de toute maladie ou handicap.

Créée en 1921, elle fête cette année ses 100 ans d'existence, de combats collectifs et individuels.

La force de notre association vient de notre présence locale sur tout le département mais surtout de l'expérience de ses salariés, militants et bénévoles qui défendent nos valeurs d'entraide et de solidarité et accompagne de nombreuses victimes au quotidien.

Si vous partagez ces valeurs, si vous souhaitez vous sentir utile, partager vos compétences

et votre énergie, rencontrer de nouvelles personnes : le bénévolat à la FNATH va participer à votre épanouissement personnel.

N'hésitez plus, rejoignez-nous !

En participant aux activités de la FNATH, vos compétences peuvent nous aider à conduire des actions citoyennes au profit de tous.

Nous vous proposerons des formations en fonction des sujets qui vous intéressent.

Toute personne intéressée peut contacter directement le siège de l'association à :

FNATH Groupement de la Vendée

101 rue Proudhon
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02.51.37.06.15
Mail : contact@fnath85.fr



[illegible]

Notre vie quotidienne et associative a été perturbée par la Covid ici. Là-bas dans la savane du Burkina, à Bokin on parle peu du Covid. La

La vraie peur, le vrai danger c'est l'insécurité avec la crainte d'un acte terroriste. La vie familiale, la vie sociale et le quotidien sont désorganisés et la solidarité (très présente dans la grande famille africaine) se fracture. De plus, la région de Bokin doit accueillir de plus en plus de réfugiés venant du Nord. Ces familles déplacées par la

guerre arrivent sans rien, sans vêtement, sans toit, sans nourriture. Notre association a été sollicitée pour une aide d'urgence.

Face à des besoins multiples là-bas, dans cette zone du Sahel, les membres de l'association Lagem Taaba se sont mobilisés et vont organiser :

La Marche de L'Espoir le dimanche 19
Septembre à La Châtaigneraie.

Nous serons heureux de vous accueillir pour une randonnée de convivialité, de fraternité, de solidarité.

MERCI à ceux qui organisent et à ceux qui participent.



MULTI SERVICE SUD VENDEE //////////////////////////////////////

Depuis le 1^{er} janvier 2021, **Sarah LAMY a pris ses nouvelles fonctions au sein de MULTI SERVICE SUD VENDEE**. Elle occupe le poste de chargée de recrutement et d'accompagnement et assure les permanences les matins du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 au 32 rue Gabriel Briand à La Châtaigneraie. Elle intervient sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie et travaille avec les partenaires du territoire.

- Vous recherchez un emploi, elle vous accueille et vous accompagne dans votre transition professionnelle

- Vous êtes un particulier, notre personnel assure les interventions à votre domicile dans le cadre des activités du service à la personne

- Vous êtes un professionnel (entreprises, collectivités locales, associations), notre personnel peut remplacer vos salariés, renforcer vos équipes, vous pouvez faire appel à nos services pour vos recrutements

Contact téléphonique : 02 51 69 39 39
ou accueil@groupe-mssv.fr



UN GARAGE CITROËN À LA CHÂTAIGNERAIE

Depuis le 6 avril 2021, au 26 rue de la Garenne, Franck et Fanny MOYSIE vous accueillent dans des locaux flambants neufs.

Ce nouveau garage de la société Guénant automobiles vous propose de nombreux services :

- Entretien et réparation toutes marques
- Vente occasion toutes marques
- Vente véhicules neufs de toute la gamme Citroën et DS.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h à 12h30 et de 14h à 19h
- Le samedi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

Contact : 02 51 41 45 46



PAILLETES ET SORTILÈGES



Depuis le 1^{er} mars dernier, une micro-entreprise « Paillettes et Sortilèges » a vu le jour.

Ses principales activités sont la fabrication et la vente de bougies végétales et parfumées. Chaque étape de la création est conçue et réalisée artisanalement dans l'atelier situé à La Châtaigneraie.

Les bougies sont proposées dans des boîtes métalliques consignées ou dans des pièces vintages chinées au gré des brocantes.

Une dizaine de parfums sont disponibles, ils évolueront tout au long de l'année selon les saisons. Ils évoquent des moments gourmands (les filles à la vanille), bucoliques (jardin aromatique) ou heureux (retour de plage).

Les bougies sont décorées avec des éléments entièrement biodégradables (fleurs, coquillages, paillettes).

Il est possible de contacter l'atelier pour des commandes personnalisées.

Les bougies sont disponibles à la vente chez Ô'Coraly's ou sur le site internet de Paillettes et Sortilèges.

www.paillettesetsortileges.com

MARION'CRÉA

Le 1^{er} mars 2021, Marion DURAND a créé Marion'Créa. Cette auto-entrepreneuse vous propose des créations de coutures personnalisées et notamment des accessoires et des vêtements pour bébés et jeunes enfants. Marion travaille sur commande et a également des articles déjà confectionnés. Retrouvez toutes ses créations sur Facebook et sur sa boutique en ligne.

Contact :

Marion DURAND

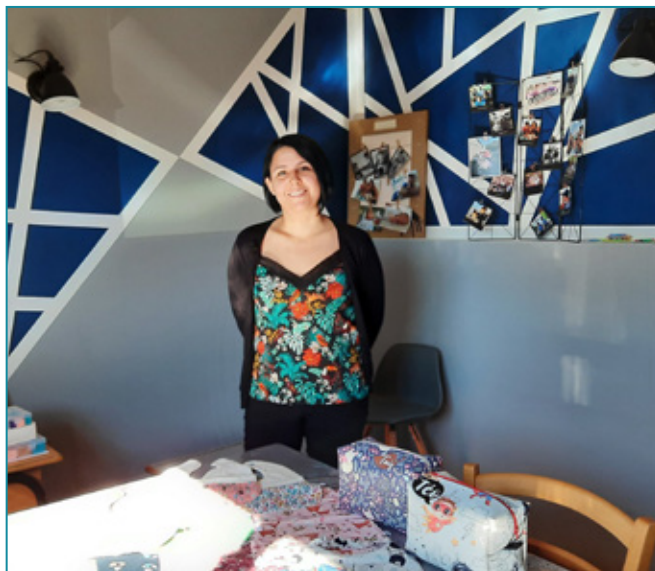
16 rue du Sautreau 85120 La Châtaigneraie

Tél : 06 24 68 51 02

Email : marioncrea85@gmail.com

Boutique en ligne : www.marioncrea.fr

Facebook : www.facebook.com/MarionDCrea



UNE AGENCE IMMOPRÊT À LA CHÂTAIGNERAIE



Depuis le 7 mai 2021, une nouvelle enseigne a ouvert ses portes au 4 rue du Commerce. **Dominique DEBORDE** est la responsable de cette agence de courtage en crédit.

La nouvelle agence intervient sur des projets de résidence principale ou secondaire et d'investissements locatifs. Dominique DEBORDE propose également de rencontrer les futurs acquéreurs à domicile.

À propos d'Immoprêt :

Créé à Dunkerque en 2006, Immoprêt est un courtier en crédit immobilier, assurance emprunteur et regroupement de crédits. Avec 49 franchises et 9 succursales, le réseau Immoprêt compte près de 150 courtiers dans toute la France.

Contact :

Tél : 02 51 50 85 00 / 06 76 04 35 46
lachataigneraie@immopret.fr

MARIE LIVERTON-HARDY, SOMATOTHÉRAPEUTE

Depuis le 1^{er} avril 2021, au 7 rue du Docteur Epron, vous pouvez prendre rendez-vous avec Marie LIVERTON-HARDY Somatothérapeute qui nous vient de Bordeaux.

La somatothérapie est une médecine douce et alternative. Marie LIVERTON-HARDY pratique l'hypnose, la thérapie brève, les massages énergétiques et le magnétisme.

Elle accompagne les personnes dans le processus de la compréhension de soi, afin d'aider à surmonter les blocages, travail du corps et de l'esprit.

Pour prendre rendez-vous :

Marie LIVERTON-HARDY

Tél : 06 59 74 38 18

Email : somatotherapie33@gmail.com

L'ÉPICERIE A CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE

Depuis le 2 mars 2021, **Séverine BRODEAU** est la nouvelle propriétaire du magasin l'Épicerie installé Place des Halles.

De nombreux produits locaux et BIO vous sont proposés.

Horaires d'ouverture :

- Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 13h et de 15h à 19h
- Jeudi de 9h à 13h
- Samedi de 9h à 14h

Contact : 07 55 67 88 19



L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE, SES CLOCHES ET SON COQ //////////////////////////////////////

Depuis plusieurs semaines, l'église et son clocher sont revêtus d'un échafaudage imposant, afin de permettre les travaux de rénovation. Pour se faire, **le coq et les cloches ont dû être déposés.**

Le coq est actuellement en mairie, dans le bureau de Madame Le Maire. Il a **bénéficié d'un nettoyage et attend son retour au sommet du clocher.**

Pour **les cloches**, c'est l'entreprise BODET qui les a descendues le 14 avril dernier en présence de Madame Le Maire et quelques adjoints ainsi que Monsieur le curé de la paroisse Michel Grolleau.

La première cloche se prénomme Charles-Gabriel et pèse 450 kg, elle a été bénie en 1819 par Félix Robin, curé de La Châtaigneraie.

La seconde cloche pèse 600 kg et fait 10 cm de diamètre de plus que la première. Elle porte le nom de Marie-Stéphanie et a été bénie en 1849



par J-Alexis Rabaud, curé de l'époque.

Elles sont toutes les deux visibles à l'intérieur de l'église. **Elles vont bénéficier d'une rénovation.** Dans l'attente de leur retour dans le beffroi, une sonorisation a été installée qui annonce l'Angélus le midi et le soir ainsi que les différentes cérémonies.

DRAPEAU DES VÉTÉRANS DE 1870 //////////////////////////////////////

Ce drapeau à fond tricolore commémore le conflit franco-prussien. Il est orné d'inscriptions brodées au fil doré en relief. On peut dater sa confection du dernier quart du XIX^{ème} siècle. Il a vraisemblablement été confectionné par les ateliers Dubus, dont on peut trouver des références dans le répertoire des catalogues du mobilier et des ordres religieux des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Ce drapeau a longtemps été présenté suspendu à la mairie sur le mur de l'escalier qui monte à la salle du conseil.

Il est constitué de 6 panneaux tricolores de failles de soie teintes, cousus pour former le recto et verso, sur lesquels on lit d'un côté :

Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-1871 La Châtaigneraie 1040^{ème} section

De l'autre :

Honneur et Patrie Oublier...Jamais !

Le drapeau est souligné d'une frange métallique dorée d'origine, maintenu à la hampe par des pointes métalliques dorées à têtes finement travaillées, ajourées, évoquées précédemment, et un nœud couleur rouge, vert, noir, écrit au sommet de la flèche RF.

Ce drapeau a été entièrement rénové par Angélique Durif, Restauration-Conservation du Patrimoine 35160 Le Verger.

Le drapeau a été remis à l'historial de Vendée pour une exposition temporaire*, à plat, dans une vitrine ; sa demi-hampe était conditionnée dans un tyvek, accompagnée de son nœud dépoussiéré, de ses clous d'ornement et de fixation.

*Exposition du 26 mai 2021 au 29 août 2021 Historial de la Vendée, Allée Paul Bazin 85170 Les Lucs sur Boulogne - Tél 02 28 85 77 77



LES JOURNÉES CULTURELLES D'OCTOBRE

Sous réserve de la situation sanitaire, le mois d'octobre prochain sera riche en événements culturels. La commission Culture souhaite donner un nom à toutes ces manifestations annoncées : « **Les Journées Culturelles d'Automne** ».

La Balade d'Automne ouvrira ses portes du samedi 2 octobre au dimanche 17 octobre.

Cette année, quatre artistes de renom ont été retenus. Jacques GUILLET, peintre, originaire de la Mayenne et sa renommée est internationale. Yohann PLU est un sculpteur de talent et vous pourrez découvrir ses œuvres originales, il habite au Bernard. Dominique VINCENT réside à La Taillée, il est à la fois sculpteur et peintre. Christian GILL est un peintre plein de talent, c'est aussi un vendéen, il habite à l'Île d'Elle.

Le Concours de peinture : Les Félix

Avec le concours de l'association « Les Amis de Félix Lionnet », la ville de La Châtaigneraie organise le deuxième concours de peinture « Les Félix ». **Des artistes viendront peindre en direct dans les jardins de la mairie les samedi 9 et dimanche 10 octobre.** Quatre prix sont prévus, les grands gagnants recevront leur « Félix » le dimanche à partir de 18h. Auparavant les œuvres seront exposées sur le parvis de la salle Félix Lionnet.

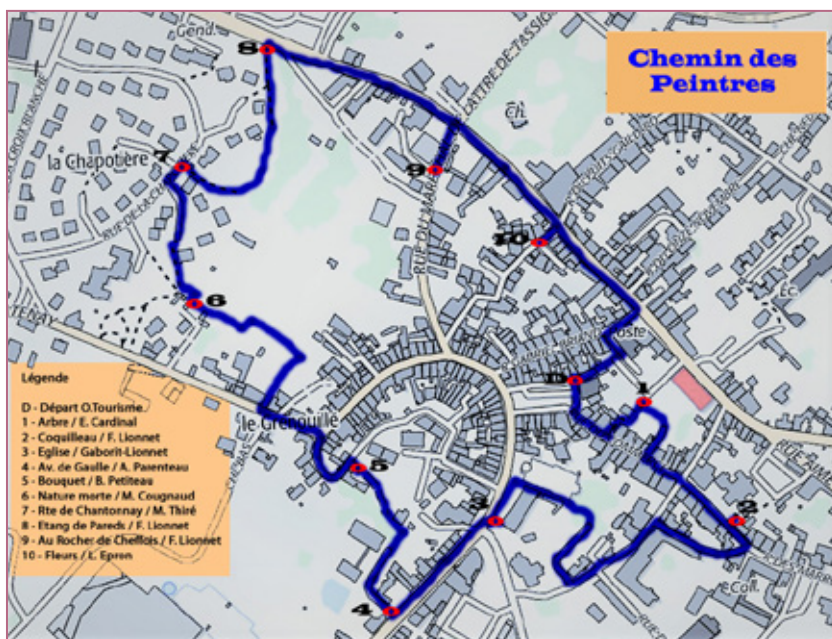


Le chemin des peintres

Comme vous le savez, notre commune regorge de talents. De nombreux peintres sont nés ou ont séjourné à La Châtaigneraie. Les Amis de Félix Lionnet ont eu l'idée de montrer une partie de leurs œuvres à travers notre commune. **L'idée du « Chemin des peintres » est née.**

Samedi 16 octobre à 15h, nous découvrirons tout au long de ce **chemin long d'environ 2 km**, les œuvres de nos peintres locaux. Le départ aura lieu de la Fresque Félix Lionnet à côté de l'Office de Tourisme place des Halles.

Cette inauguration animée et commentée durera environ deux heures. Un petit intermède musical sur le parvis de la salle Félix Lionnet clôturera cet après-midi.



LA FOLLE SOIRÉE REVIENT

Si la situation sanitaire le permet, le **vendredi 30 juillet 2021**, la 3^{ème} « **Folle Soirée** » aura bien lieu. Au programme un concert à 21h, avec le **groupe Atlantis Musique** (15 musiciens et choristes). À 23h, la société « **Mille-Feux** » nous proposera un **show laser suivi d'un feu d'artifice**. Toute la soirée se déroulera place de La République à La Châtaigneraie, l'entrée y sera gratuite.





L'ANCIEN MAIRE CLAUDE BONNEAU NOUS A QUITTÉS A 96 ANS

Claude Bonneau est né à Terves (Deux-Sèvres) le 29 mai 1924. Il arrive à La Châtaigneraie avec ses parents en 1946. Durant sa jeunesse il s'engage dans la troupe locale des scouts, il est membre de la troupe du théâtre paroissiale et pompier volontaire.

Son mariage avec Marie Arrivé donnera

naissance à six enfants. Sa vie professionnelle est vouée à l'horticulture, il plantera de nombreux arbres.

Il rentre au conseil municipal en 1959 à l'âge de 35 ans, c'est Marcellin Pouponnot qui est maire à cette époque. Il devient ensuite adjoint, puis maire en 1971. Il effectuera trois mandats successifs.

Il participera à de grandes réalisations : le collège Mendès-France, les salles de sport Bonséjour et Clemenceau, l'actuel hôpital des collines vendéennes ou encore la rénovation du foyer pour adultes handicapés et plusieurs lotissements.

Claude Bonneau rencontrera divers ministres de l'agriculture concernant l'abattoir municipal devenu abattoir Charal.

Il impulse le rapprochement de la commune avec celle de Birkenfeld en Allemagne. C'est aussi à cette époque par le biais de l'association Lagem Taaba qu'ont lieu les premiers engagements de la commune avec celle de Bokin au Burkina Faso.

SOUVENIR D'UN PREMIER MAI HISTORIQUE POUR LE JUMELAGE

Le 1^{er} mai 1987 reste une date marquante d'un des mandats de Claude Bonneau en tant que maire, c'est la signature de la Charte de Jumelage à la salle Bonséjour. Pour M. Bonneau, cette histoire d'amitié entre les populations et les municipalités des communes de La Châtaigneraie et de La Tardière, et de Birkenfeld en Allemagne, a été une de ses fiertés, comme il l'avait exprimé.

La signature officielle de la charte par Claude Bonneau et Roger Albert du côté français et de Erwin Redelberger côté allemand, a été l'aboutissement de rencontres initiées par Alfred Endres, ancien maire de Birkenfeld, et Jean-Pierre Tricoire qui s'y était rendu à plusieurs reprises avec des élèves. M. Joseph Cornu, alors président du Comité des fêtes de

La Châtaigneraie a participé activement à l'organisation de cette soirée, il est devenu le 1^{er} président du Comité de Jumelage.

Voici les termes de la charte : « Pour sceller l'amitié entre nos communes, pour que leurs habitants apprennent mutuellement à se connaître et à se comprendre, pour participer à la création d'un monde organisé dans la paix ». Les hymnes, les discours, les échanges de cadeaux ont donné une dimension officielle à cette soirée festive.

Des relations ont toujours lieu entre les habitants des communes, mais les conditions sanitaires récentes et actuelles ne permettent pas des rencontres, comme cela se passait depuis cette année 87. Les relations sont orchestrées par les présidents des comités de Jumelage respec-

tifs, Martin Schebler pour Birkenfeld et Hélène Turcaud pour La Châtaigneraie-La Tardière.



Contact Mairie :

38 rue de La République
85120 LA CHÂTAIGNERAIE
Tél. : 02 51 69 60 41
Courriel : mairie@la-chataigneraie.fr
Site Internet : www.lachataigneraie.eu



À savoir :

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Téléphone : 02 51 69 60 41
Passeport et CNI : du lundi au vendredi sur rendez-vous.